

À publier dès réception

POUR TOUT SAVOIR SUR LE FONDS COLLÈGE-INDUSTRIE POUR L'INNOVATION DE LA FCI

Montréal, le 13 février 2019. – L'[Association pour la recherche au collégial](#) (ARC) tiendra par Internet, le vendredi 22 février 2019, de 9 h 30 à 11 h 30, heure de Montréal, une séance d'information intitulée [Le Fonds collège-industrie pour l'innovation de la FCI](#). Autant les chercheuses et chercheurs de collèges que les membres du personnel administratif de ces établissements sont invités à y participer.

Le [Fonds collège-industrie pour l'innovation](#) (FCII) de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) cible des projets novateurs dont l'objectif est de renforcer la capacité des collèges à soutenir l'innovation dans les entreprises au Canada. Dans le budget fédéral de 2018, le gouvernement du Canada a prévu pour la FCI une somme de 763 M\$ sur cinq ans et un financement permanent à hauteur de 462 M\$ par année à compter de 2023-2024. Une partie de ces montants sera dévolue au FCII dans le but de renforcer la capacité existante des collèges en recherche appliquée et en développement technologique dans les domaines des sciences sociales et naturelles, du génie, des sciences humaines et des sciences de la santé.

Quels sont les objectifs, les conditions d'admissibilité, le processus de soumission d'une demande et les règles de financement de ce programme? Quels sont, d'un côté, les points qui posent problème dans les demandes de subvention à la FCI et, de l'autre, les qualités d'une demande bien préparée? Voilà quelques-uns des sujets qui figurent à l'ordre du jour de l'activité proposée par l'ARC à l'intention des établissements d'enseignement collégial, publics comme privés, de même que des regroupements de recherche ou de transfert, y compris les centres collégiaux de transfert de technologie, qui leur sont affiliés.

De manière à rendre cette activité accessible au plus grand nombre, la séance d'information aura lieu en ligne, par Internet, et sera disponible pour un visionnement asynchrone jusqu'à six mois après sa tenue. Les échanges avec les personnes-ressources pourront avoir lieu autant en français qu'en anglais. Les personnes désireuses d'obtenir de l'information ou de s'inscrire à l'activité sont priées de téléphoner au 514 843-8491 ou d'écrire à arc@cvm.qc.ca. Des frais d'inscription sont exigibles selon la [grille de tarification](#) de l'ARC.

Fondée en 1988, l'Association pour la recherche au collégial a pour mission de promouvoir la recherche collégiale par des activités de représentation et de valorisation ainsi que des services à la collectivité, et ce, auprès de tous les individus ou groupes concernés.

– 30 –

Source : Lynn Lapostolle, directrice générale
514 299-9568 | arc@cvm.qc.ca